

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

FICHE DE DONNEES DE SECONITE (FDS)			
Section 1. Identification			
Identificateur de produit	MF013 PARTIE A		
Autres moyens d'identification	cation Revêtement scellant époxy à base d'eau à prise rapide		
Usage recommandé et restrictions d'utilisation Recommandé comme apprêt ou scellant			
Identificateur du fournisseur initial	Peintures MF Inc. 1605 Boulevard Dagenais Ouest, Laval, QC H7L 5A3 T:(450) 628-3831		
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666			
Section 2. Identification des dangers			
Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)			
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées (Catégorie 1), Organes			

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 3), Système nerveux central

Eléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)





Danger

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (inhalation).

P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards. P264 Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser le produit seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312 Appeler un médecin en cas de malaise. P314 Consulter un médecin en cas de malaise. P403 + P233 Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Autres dangers o	onnus	Aucun				
	Section 3. Composition/information sur les ingrédients					
Dénomination chimique (nom commun/synonymes) Numéro CAS ou autre Concentration (%)			Concentration (%)			
Bisphénol A modifié mélange			30-60			
Éther de propylène glycol méthylique		107-98-2	10-30			
2-Butoxyéthanol		111-76-2	< 1,0			
2-Éthyl 1-hexanol		104-76-7	< 1,0			
Section 4. Premiers soins						
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement					

Inhalation	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement
	respirer. Appeler immédiatement un médecin.
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime
	perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. Demander à la
	victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de
	réduire les risques d'aspiration. Appeler un médecin en cas de malaise.
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: rincer à l'eau.
Voje oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES VELLY: rincer à l'equ

Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés) Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)

Oxydes de carbone et autres gaz et fumées irritants/toxiques.

Agents extincteurs appropriés et inappropriés

En cas d'incendie: Utiliser dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate pour l'extinction des produits environnants.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque facial complet pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Protéger le personnel des contenants qui risquent d'éclater, d'exploser ou d'échapper leur contenu. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et aux flammes.



Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte. Ensuite, placer la matière absorbante dans un contenant pour élimination ultérieure (voir section 13). La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Avant de manipuler ce produit, il est très important de s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit chimique doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Assurez-vous de bien aérer. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, de vapeurs ou de brouillards. Tenir à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides sont toujours dangereux. Voir aussi Section 8.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des fuites.

Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)

Limites d'exposition: CAS 111-76-2 – ACGIH – TLV-TWA 20 ppm & PEL-TWA 50 ppm; CAS 107-98-2 – ACGIH – TLV-TWA 100 ppm (STEL 150 ppm);

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser le produit avec une bonne ventilation. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues. Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques antiéclaboussures ou autre afin d'empêcher le brouillard d'entrer en contact avec les yeux. Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques				
Apparence, état physique/couleur Liquide	Tension de vapeur Non disponible			
Odeur Caractéristique	Densité de vapeur Plus lourde que l'air			
Seuil olfactif Non disponible	Densité relative 1			
pH Non disponible	Solubilité Émulsion			
Point de fusion/congélation Non disponible	Coefficient de partage n-octanol/eau Non disponible			
Point initial/domaine d'ébullition Non disponible	Température d'auto-inflammation Non disponible			
Point d'éclair > 93°C	Température de décomposition Non disponible			
Taux d'évaporation Non disponible	Viscosité Non disponible			
Inflammabilité (solides et gaz) Non disponible	COV Non disponible			
Limites supérieures et inférieures Non disponible	Autre Aucune connue			
d'inflammabilité/d'explosibilité				



Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Ne réagit pas dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.

Risque de réactions dangereuses

Aucun connu

Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)

Aucune connue

Matériaux incompatibles

Matières comburantes; etc.

Produits de décomposition dangereux

Aucun connu.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)

Peut provoquer somnolence ou vertiges. Risque avéré d'effets graves pour les organes (poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (inhalation).

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Difficulté à respirer;

Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)

Sensibilisation cutanée - Aucune donnée disponible; Sensibilisation respiratoire - Aucune donnée disponible; Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible; Cancérogénicité – Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP; Toxicité pour la reproduction Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Possible; Toxicité pour certains organes cibles expositions répétées - Possible; Danger par aspiration - Aucune donnée disponible. Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - Aucune donnée disponible.

Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL₅₀ & CL₅₀)

CAS 111-76-2 DL₅₀ Oral - Rat - 880 mg/kg; DL₅₀ Dermal - Lapin - 1060 mg/kg; CAS 107-98-2 DL₅₀ Oral - Rat - 4016 mg/kg; DL₅₀ Dermal -Lapin - 12930 mg/kg; CAS 104-76-7 DL₅₀ Oral - Rat - 2052 mg/kg; LD₅₀ Dermal - Lapin - 1985 mg/kg; ETA non disponible dans ce document.

	Section 12. Données écologiques
Écotoxicité (données aquatique et terrestre)	Aucune donnée disponible

Persistance et dégradation Aucune donnée disponible

Potentiel de bioaccumulation Aucune bioaccumulation ne devrait survenir.

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible Autres effets nocifs Aucune donnée disponible

Section 13. Données sur l'élimination

Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés

Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Section 14. Informations relatives au transport

Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD

Non réglementé

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)

Not regulated

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)

Not regulated

Précautions spéciales (transport/déplacement) Aucune Dangers environnementaux (IMDG ou autre)

Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité)

Section 15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé

Consulter la Section 2 pour la classification appropriée. Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Réglementation, canadienne relative à l'environnement

Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)

Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement

United States OSHA information: This product is regulated according to OSHA (29 CFR).

United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Refer to the ingredients listed in Section 3 & Sections 12; 13 & 14. United States TCSA information: Refer to the ingredients listed in Section 3.

California Proposition 65: This product does not contain ingredients that are known to the State of California to cause cancer or other reproductive harm.



Section 16. Autres informations		
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité Le 07 juin 2016 version 1 (NSS ENTREPRISE INC.)		
Références	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCOHS.	
Abréviations		
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists	
CAS	Chemical Abstract Service	
CL	Concentration létale	
DL	Dose létale	
ETA	Estimation de la toxicité aiguë	
IARC	International Agency for Research on Cancer	
IATA	International Air Transport Association	
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code	
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)	
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health	
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)	
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)	
PEL	Permissible Exposure Limit	
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail	
STEL	Short-term Exposure Limit	
TLV	Threshold Limit Value	
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada	
TSCA	Toxic Substances Control Act	
TWA	Time Weighted Average	

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Section 1. Identification			
Identificateur de produit	MF013 PARTIE B		
Autres moyens d'identification	Revêtement scellant époxy à base d'eau à prise rapide		
Usage recommandé et restrictions d'utilisation Recommandé comme apprêt ou scellant			
Identificateur du fournisseur initial Peintures MF Inc. 1605 Boulevard Dagenais Ouest, Laval, QC H7L 5A3 T:(450) 628-3831			
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666			
Section 2. Identification des dangers			
Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)			

Irritation cutanée (Catégorie 2)

Irritation oculaire (Catégorie 2A)

Sensibilisation cutanée (Catégorie 1B)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 3), Système nerveux central

Danger pour le milieu aquatique - aiguë (Catégorie 3)

Eléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)



Attention

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H402 Nocif pour les organismes aquatiques.

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. P264 Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P271 Utiliser le produit seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 Porter un équipement de protection des mains/des yeux/du visage. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanées: Consulter un médecin. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312 Appeler un médecin en cas de malaise. P403 + P233 Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Autres dangers	connus	Aucun		
Section 3. Composition/information sur les ingrédients				
Dénomination cl	Dénomination chimique (nom commun/synonymes) Numéro CAS ou autre Concentration (%)			
Polyamine mélan	ge			30-60
Tétraéthylène per	itamine		112-57-2	1-5
Poly(propylène g	lycol) bis(2-a	minopropyl éther)	4067-16-7	1-5
Éther de propylèr	e glycol méth	hylique	107-98-2	10-30
Section 4. Premiers soins				
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement			
	respirer. Appeler immédiatement un médecin.			
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime			
	perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. Demander à la			
	victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de			
	réduire les risques d'aspiration. Appeler un médecin en cas de malaise.			
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. (15-20 minutes) En cas d'irritation ou d'éruption			
	cutanées : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.			
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (15-20). Enlever les			
lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.			à rincer.	
Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés) Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.				
Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.				



Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)

Oxydes de carbone et autres gaz et fumées irritants/toxiques.

Agents extincteurs appropriés et inappropriés

En cas d'incendie: Utiliser dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate pour l'extinction des produits environnants.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque facial complet pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Protéger le personnel des contenants qui risquent d'éclater, d'exploser ou d'échapper leur contenu. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et aux flammes.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte. Ensuite, placer la matière absorbante dans un contenant pour élimination ultérieure (voir section 13). La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Avant de manipuler ce produit, il est très important de s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit chimique doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Assurez-vous de bien aérer. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, de vapeurs ou de brouillards. Tenir à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides sont toujours dangereux. Voir aussi Section 8.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des fuites.

Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)

Limites d'exposition: CAS 107-98-2 – ACGIH – TLV-TWA 100 ppm (STEL 150 ppm);

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser le produit avec une bonne ventilation. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues. Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques antiéclaboussures ou autre afin d'empêcher le brouillard d'entrer en contact avec les yeux. Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

rectoyer les veterients avant de les reutinser.				
Section 9. Propriétés physiques et chimiques				
Apparence, état physique/couleur Liquide	Tension de vapeur Non disponible			
Odeur Caractéristique	Densité de vapeur Plus lourde que l'air			
Seuil olfactif Non disponible	Densité relative 1			
pH Non disponible	Solubilité Émulsion			
Point de fusion/congélation Non disponible	Coefficient de partage n-octanol/eau Non disponible			
Point initial/domaine d'ébullition > 100°C Température d'auto-inflammation Non disponible				
Point d'éclair > 93°C	Température de décomposition Non disponible			
Taux d'évaporation Non disponible	Viscosité Non disponible			
Inflammabilité (solides et gaz) Non disponible	COV Non disponible			
Limites supérieures et inférieures Non disponible	Autre Aucune connue			
d'inflammabilité/d'explosibilité				



Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Ne réagit pas dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.

Risque de réactions dangereuses

Aucun connu

Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)

Aucune connue

Matériaux incompatibles

Matières comburantes; etc.

Produits de décomposition dangereux

Aucun connu.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)

Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Rougeurs, douleurs peau; Rougeurs, larmoiements yeux; Difficulté à respirer;

Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)

Sensibilisation cutanée – Possible; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible; Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible; Cancérogénicité – Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP; Toxicité pour la reproduction – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Possible; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune donnée disponible; Danger par aspiration – Aucune donnée disponible. Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.

Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL₅₀ & CL₅₀)

CAS 9046-10-0 DL₅₀ Oral - Rat - 242 mg/kg; DL₅₀ Dermal - Lapin – 360 mg/kg; CAS 107-98-2 DL₅₀ Oral - Rat – 4016 mg/kg; DL₅₀ Dermal - Lapin – 12930 mg/kg;

ETA non disponible dans ce document.

G 4.	4.0	T	/	
Section	17	Données	ACO.	OGIGINES
Section	14.	Domices	CCU	iogiques

Ecotoxicité (données aquatique et terrestre)	Aucune donnée disponible
--	--------------------------

Persistance et dégradation Aucune donnée disponible

Potentiel de bioaccumulation Aucune bioaccumulation ne devrait survenir.

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible

Autres effets nocifs Aucune donnée disponible

Section 13. Données sur l'élimination

Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés

Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Section 14. Informations relatives au transport

Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD

Non réglementé

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)

Not regulated

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)

Not regulated

Précautions spéciales (transport/déplacement) Aucune

Dangers environnementaux (IMDG ou autre) Aucun

Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité) Possible

Section 15. Informations sur la réglementation

Section 13. Informations sur la regiementation

Réglementation canadienne relative à la sécurité/santéConsulter la Section 2 pour la classification appropriée. Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).

Réglementation, canadienne relative à l'environnement

Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)

Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement

United States OSHA information: This product is regulated according to OSHA (29 CFR).

United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Refer to the ingredients listed in Section 3 & Sections 12; 13 & 14. United States TCSA information: Refer to the ingredients listed in Section 3.

California Proposition 65: This product does not contain ingredients that are known to the State of California to cause cancer or other reproductive harm.



Section 16. Autres informations		
Date de la plus r	'écente version révisée de la fiche de données de sécurité Le 07 juin 2016 version 1 (NSS ENTREPRISE INC.)	
Références	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCOHS.	
Abréviations		
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists	
CAS	Chemical Abstract Service	
CL	Concentration létale	
DL	Dose létale	
ETA	Estimation de la toxicité aiguë	
IARC	International Agency for Research on Cancer	
IATA	International Air Transport Association	
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code	
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)	
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health	
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)	
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)	
PEL	Permissible Exposure Limit	
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail	
STEL	Short-term Exposure Limit	
TLV	Threshold Limit Value	
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada	
TSCA	Toxic Substances Control Act	
TWA	Time Weighted Average	

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.